Molenbeek (Belgique) : le bailleur dénonce cinq ans de loyers impayés ; deux occupants ligotés dans du film plastique, quatre suspects arrêtés

17/11/2026 à 15h03



À Molenbeek-Saint-Jean, dans l’agglomération bruxelloise, une tentative d’expulsion menée sans décision de justice aurait tourné à la séquestration, dimanche 15 novembre. Deux occupants ont été retrouvés blessés, enveloppés de film plastique et immobilisés avec du ruban adhésif. Quatre personnes ont été interpellées. Le propriétaire affirme que ses locataires ne lui versaient plus de loyer depuis cinq ans.

Le propriétaire dit avoir accumulé cinq ans d’impayés

Les faits se sont déroulés dans un immeuble situé à l’angle de la rue Vanderdussen et de la chaussée de Gand, près de la place des Étangs Noirs. Selon les informations de *BRUZZ*, qui

cite notamment le quotidien francophone *La Capitale*, le propriétaire aurait sollicité ses deux fils pour contraindre les occupants à quitter les lieux.

Le bailleur affirme que ses locataires n'auraient pas payé leur loyer depuis cinq ans, auraient endommagé l'immeuble et y auraient consommé et vendu de la drogue. Il s'agit de ses accusations, qui ne sont pas présentées comme des faits établis. Toujours selon son récit, il aurait d'abord coupé l'eau et l'électricité du bâtiment, estimant inutile de recourir à la procédure judiciaire.

Deux hommes entravés, quatre suspects interpellés

Vers 18 heures, la police de Bruxelles-Ouest est intervenue après un signalement concernant deux personnes qui auraient été retenues contre leur volonté. Les agents ont découvert deux hommes blessés, transportés à l'hôpital. Selon *La Capitale*, il s'agirait du locataire principal et d'un occupant en sous-location, tous deux enveloppés de film plastique et ligotés avec du ruban adhésif. Des meubles auraient également été jetés dans la rue.

Le parquet de Bruxelles a confirmé l'ouverture d'une enquête et la privation de liberté de **quatre suspects**. Un juge d'instruction a été saisi. Le parquet ne donne pas davantage de précisions pour l'heure, invoquant les nécessités de l'enquête et la protection des victimes.

Selon *La Capitale*, des logements situés aux premier, deuxième et troisième étages ont par ailleurs été déclarés inhabitables, en raison notamment de l'instabilité de l'escalier. Une **famille syrienne de dix personnes, comprenant de jeunes enfants**, a dû chercher un autre hébergement et n'en aurait pas encore trouvé à la date du reportage.

Photo d’archives : chaussée de Gand à Molenbeek, juin 2015. La photographie ne montre pas l’immeuble concerné. Crédit : Michielverbeek / Wikimedia Commons, CC BY-SA 4.0 (fichier source).

Source : *BRUZZ*, 17 novembre 2026, citant notamment *La Capitale* et le parquet de Bruxelles.